

Débats à l'Assemblée Nationale
Projet de loi de finances pour 2019

Mission « Écologie, développement et mobilité durables » (état B) (suite)

Extraits de [la séance à l'Assemblée Nationale du 5 novembre 2018](#)

Mme la présidente. La parole est à M. Yannick Haury, pour soutenir l'amendement n° 733.

M. Yannick Haury, *rapporteur pour avis de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.* Le présent amendement vise à augmenter les crédits de l'expertise et de l'information géographique et météorologie de 5 millions d'euros.

Cette augmentation serait affectée à Météo France, qui lance en 2019 l'acquisition d'un nouveau supercalculateur, qui est indispensable à son expertise et qui lui permettra de multiplier par cinq sa puissance de calcul. Cet équipement conditionne le maintien du positionnement de cet opérateur stratégique sur le plan mondial, ainsi que la qualité de la recherche, des prévisions et de la veille qu'il assure.

Le ministère a certes doté Météo France de 5 millions d'euros supplémentaires en 2019 pour réaliser cet investissement de 144 millions d'euros, mais cette somme ne couvre pas le coût réel de l'opération en 2019, qui est estimé à 10 millions d'euros. Il est par ailleurs demandé à l'opérateur de réduire ses crédits et ses effectifs dans des proportions importantes : il risque donc de connaître un niveau de déficit budgétaire trop élevé en 2019.

Il est donc proposé d'affecter 5 millions d'euros de crédits supplémentaires au programme 159. À cet effet, le présent amendement propose de diminuer de 5 millions d'euros les crédits de l'action 41 « Ferroviaire » du programme 203 « Infrastructures et services de transports », cette ligne budgétaire étant dotée de 2,3 milliards d'euros.

Mme la présidente. Quel est l'avis de la commission ?

M. Éric Coquerel, *rapporteur spécial.* Je vais apporter mon soutien à cet amendement.

Il a été question de Météo France lors des récentes inondations dans l'Aude, puisque certaines personnes se sont crues autorisées à attaquer le service de Météo France, alors qu'il s'agit de l'une des trois grandes agences européennes en matière de prévisions météorologiques, et donc de l'une des meilleures au monde. Malgré cela, Météo France perd des équivalents temps plein, année après année. Nous défendrons tout à l'heure un amendement qui propose de donner encore davantage de moyens à Météo France.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'imprévisibilité croissante des phénomènes météorologiques dus au réchauffement climatique, avec les épisodes catastrophiques que nous avons connus, nous interdit d'affaiblir l'opérateur.

M. Pierre Dharréville. Absolument !

M. Éric Coquerel, *rapporteur spécial*. Je vous ai beaucoup parlé l'an dernier du supercalculateur, parce que Météo France souhaitait qu'un budget soit dédié à ce projet. C'est le cas : un budget de 143 millions d'euros est annoncé, qui devrait permettre à Météo France de se doter de ce supercalculateur. Mais, sans parler de la réalisation, ces 5 millions ne suffiront même pas à financer les recherches et les études sur le projet.

Ce que je crains, c'est que ce projet prenne beaucoup de retard et que le supercalculateur devienne très vite obsolète. L'autre risque, c'est que nous soyons obligés de revoir nos ambitions à la baisse.

L'amendement de notre collègue, pour le coup, permet tout de même de voir l'avenir avec un peu plus de confiance. J'espère que le Gouvernement acceptera de lever le gage : le gage proposé par notre collègue n'est certes pas satisfaisant, mais il n'avait pas le choix. Je pense vraiment que ces 5 millions d'euros sont nécessaires pour préserver les moyens de Météo France – nous évoquerons tout à l'heure la question des moyens humains.

Cet amendement n'a pas été examiné par la commission, parce qu'il avait été retiré pour des raisons de forme mais, à titre personnel, j'y suis favorable.

Mme la présidente. **Quel est l'avis du Gouvernement ?**

M. François de Rugy, *ministre d'État*. S'agissant du financement de ce supercalculateur, je rappelle qu'en 2019, des moyens supplémentaires sont alloués à l'établissement Météo France dans le projet de loi de finances. Pour le reste, puisque ce projet est financé sur plusieurs années, **l'établissement pourra opérer un prélèvement sur sa trésorerie**, ce qui est tout à fait normal pour un projet d'investissement. Nous pourrions nous en inquiéter s'il s'agissait de payer des frais de fonctionnement, mais quand un établissement a réussi à accumuler un peu de trésorerie, celle-ci a tout à fait vocation à financer un investissement, comme ce supercalculateur.

Je vous invite donc à retirer votre amendement. À défaut, avis défavorable.

Commentaire CFDT-MÉTÉO

Ainsi donc le ministre refuse d'abonder 5 M€ sur le budget de Météo-France. Cela va malheureusement dans le sens des débats en commission parlementaire (cf. notre article « la vérité ») et témoigne du peu de soutien que veut bien accorder le ministère à notre Etablissement. Comme l'indiquait le p-dg en commission du développement durable au Sénat, Météo-France sera dès lors contraint de piocher dans son Fonds de roulement (FDR). Un déficit de près de 8 millions d'euros en 2019...

Répéter cette ponction, avec en corollaire un solde budgétaire négatif sur plusieurs années (au Sénat, le p-dg indiquait - 3, puis - 5, puis - 3 millions sur 2020, 2021, 2022) creusera dangereusement le FDR.

La CFDT-MÉTÉO est opposée à une telle proposition de budget en déficit.

Mme la présidente. La parole est à M. Martial Saddier.

M. Martial Saddier. Profitons de cet amendement pour approfondir le débat. Il tend à augmenter de 5 millions d'euros les crédits du programme « Expertise, information géographique et météorologie ». Or, selon la Fédération française de l'assurance, le coût des dégâts provoqués par des catastrophes naturelles en France a été multiplié par cinq ces quinze dernières années. Selon les prévisions ciblées sur les seuls biens assurables – à savoir les biens privés puisque les biens publics ne le sont pas –, le coût pourrait atteindre 92 milliards d'euros d'ici à 2040. On sait déjà que le coût des dégâts provoqués par des catastrophes naturelles au cours des vingt-cinq dernières années est évalué à 50 milliards d'euros, soit une hausse de 90 %.

J'aborde cette question ce soir, monsieur le ministre d'État, parce que je vous y suis sensible. Que pour le supercalculateur de Météo France, on évoque les 142 millions d'euros du coût total de l'investissement, ou les 5 millions à engager dès 2019, dont il a été question à l'instant, n'oublions pas que le défi majeur que nous aurons à relever pèse plusieurs dizaines de milliards d'euros, que les biens soient assurables ou non. Les derniers événements survenus dans l'Aude devraient nous alerter : il est impératif que la représentation nationale et le Gouvernement s'asseyent calmement autour d'une table pour trouver les moyens de financer le coût des futures catastrophes. En effet, même si nous parvenons à contenir le réchauffement climatique à 1,5° C, il n'en reste pas moins que le nombre des catastrophes naturelles a été multiplié par cinq durant les vingt-cinq dernières années, et 50 milliards d'euros ont d'ores et déjà dû être déboursés. Il faut que ce débat se tienne, afin que l'on puisse trouver une solution pérenne.

Mme la présidente. La parole est à M. Éric Coquerel, rapporteur spécial.

M. Éric Coquerel, *rapporteur spécial.* Monsieur le ministre d'État, la subvention globale accordée à Météo France baisse de 1,98 million d'euros cette année. Si l'on tient compte de la contribution de la France à l'EUMETSAT – Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques –, la baisse atteint 3,78 %. Certes, 5 millions sont bien prévus pour le supercalculateur mais dans un contexte de baisse des dotations, dans lequel il ne peut donc être question de prendre ici pour augmenter là.

La mise en regard du coût de ce supercalculateur et de celui de la couverture des dégâts provoqués par les catastrophes naturelles a du sens. Nous ne sommes pas suffisamment calés en informatique, ni vous ni moi, monsieur le ministre d'État, pour définir ce qu'il conviendrait de faire, mais dès lors qu'un service comme Météo France estime cette somme nécessaire – et pas pour thésauriser ! –, je ne comprends pas que le Gouvernement tienne à économiser ces 5 millions d'euros alors que ce serait un premier pas réaliste vers les 143 millions promis.

(L'amendement n° 733 n'est pas adopté.)

un peu plus tard en soirée (sur l'organisation territoriale)

M. Martial Saddier. Je vous remercie, monsieur le ministre d'État, de vos propos et je n'y reviens pas.

Vous le savez, chaque fois que nous a été proposé un prélèvement dont j'ai eu l'assurance que le produit serait bien affecté à l'environnement, je n'ai jamais, à titre personnel, rechigné à le voter, et ce, que je me sois trouvé dans la majorité ou dans l'opposition.

Je ne reviens pas sur tous les débats que nous avons eus depuis le début de la soirée, mais puisqu'il a été beaucoup question des moyens affectés à la prévention des risques, notamment de ceux de Météo France, nous pensons, ma collègue Émilie Bonnavard, députée de la Maurienne, et moi, qui connaissons tous deux bien les grandes vallées alpines de Savoie et de Haute-Savoie, que le débat ne doit pas se limiter au super-calculateur.

Ce qui s'est produit dans l'Aude – un phénomène météorologique ultralocalisé, avec 300 millimètres d'eau qui tombent en l'espace de quatre ou cinq heures –, ce n'est pas la première fois que cela arrive. Une présence minimale d'ingénieurs de Météo France est nécessaire non seulement pour la prévention, mais aussi pour la gestion de crise, qui est un aspect très important du mandat des élus locaux.

On a salué tout à l'heure la qualité et l'expertise des collaborateurs de l'ADEME, mais celle des collaborateurs de Météo France est tout aussi précieuse, en amont et aussi pour ce qui est de la gestion de crise : il est en effet appréciable d'avoir, au sein d'une commission de sécurité, une personne de Météo France qui puisse aider le maire, le sous-préfet ou le préfet dans de telles circonstances.

C'est ce que permettaient jusqu'à présent les stations de Météo France de Bourg-Saint-Maurice et de Chamonix. Ma collègue Bonnavard, députée de la Savoie, et moi-même souhaitons profiter de l'occasion pour souligner qu'un minimum d'implantation locale est requis lorsqu'il existe des risques naturels spécifiques.